

Rapport d'activité 2019

Instance régionale d'éducation
et de promotion de la santé
GRAND EST



ireps
Instance régionale d'éducation
et de promotion de la santé
GRAND EST

www.ireps-grandest.fr



2019

une année d'installation de l'Ireps Grand Est dans les territoires

L'ancrage sur les territoires du Grand Est

La fusion des trois Ireps a été entérinée par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2018 et a ainsi permis de créer la nouvelle Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé Grand Est. 2018 a ainsi été une année dédiée à la poursuite de la fusion, axée principalement sur l'organisation de nos services offerts sur le territoire.

Après une démarche d'harmonisation de la qualité de nos offres Grand Est, la réorganisation de l'Ireps s'est focalisée en 2019 sur le renforcement d'une approche par territoire et un maintien de la proximité, visant à recueillir les besoins et proposer des offres et services adaptés aux contextes locaux :

- **L'animation de l'équipe de nos responsables territoriaux**, ayant pour mission de déployer localement la stratégie de l'Ireps, d'animer les équipes de travail sur les sites et d'être les interlocuteurs des politiques et partenaires locaux, comme les délégations territoriales (DT) de l'Agence régionale de santé (ARS), les collectivités locales...
- **Des équipes locales** dans les sites, en proximité, permettant d'identifier les besoins et d'offrir des services et des ressources au plus proche des acteurs et des populations.
- **Le renforcement des liens avec les DT de l'ARS**, pour identifier les besoins locaux et permettre le développement des actions adaptées aux besoins de chaque territoire du Grand Est, dans le cadre de la politique de santé.

Une année de développement

Suite à une baisse importante des subventions 2019, nous avons encore renforcé en 2019 notre capacité de développement de nouvelles offres, et notamment par :

- **Le développement de nouveaux programmes** auprès de financeurs nationaux, régionaux et/ou locaux, par la réponse à des appels à projets et marchés publics : Ligue contre le cancer, Conférences des financeurs, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), Fondation de France...
- **La transférabilité d'actions locales** (Relais Seniors) **et de formations** (à l'entretien motivationnel ou à l'évaluation) **à d'autres territoires du Grand Est.**
- **La participation renforcée aux priorités régionales** : Plan précarité, Plan régional santé-environnement...
- **Le développement de la vente de formations**, notamment en éducation thérapeutique du patient (ETP) : sur l'entretien motivationnel, sur la dispensation de l'ETP (40 heures)...
- **Le développement d'offres d'appui** en réponse aux besoins identifiés : diagnostics, évaluation et/ou accompagnement de nouveaux dispositifs, ...



Ce rapport d'activité, volontairement non exhaustif, vous propose une vision synthétique de notre activité 2019 : nous vous proposons d'y découvrir quelques expériences représentatives de nos missions et déployées sur chaque territoire de la région pendant l'année.



08 · ARDENNES

Une formation sur les démarches éducatives pour le programme "Lycéen, bouge... une priorité pour ta santé !"

//FORMATION

Le programme triennal « Lycéen, bouge... une priorité pour ta santé ! » (2019-2022) est développé par la Mutualité Française Grand Est. Dix lycées du Grand Est se sont engagés, dont le lycée des Métiers Simone Veil de Charleville-Mézières et le Lycée Paul Verlaine de Reethel.

L'Ireps Grand Est a été sollicitée pour réaliser une formation de quatre jours à destination des référents scolaires volontaires de ce programme dans les établissements engagés sur le Grand Est : dans les Ardennes, 13 référents scolaires (principal adjoint, CPE, infirmières, professeur d'EPS, de PSE...) ont participé à la formation.

Les concepts de santé, l'intérêt du développement des compétences psychosociales, la posture éducative et les principes éthiques ou encore des recommandations autour des questions alimentaires ont été travaillés. Les référents scolaires ont notamment souligné le fait que cette formation leur a permis de questionner leurs pratiques et leurs approches et qu'ils envisagent de mettre en pratique les techniques éducatives qui leur ont été proposées.

Photo : Tasy Hong

51 · MARNE

Du diagnostic local de santé au contrat local de santé à Châlons-en-Champagne

//APPUI AUX POLITIQUES

En janvier 2019, le comité de pilotage de lancement du contrat local de santé (CLS) de Châlons-en-Champagne a permis de débiter un diagnostic partagé sur le territoire châlonnais, sous le pilotage conjoint de la Ville de Châlons (CCAS) et de la délégation territoriale de la Marne de l'ARS Grand Est.

L'Ireps Grand Est a accompagné cette étape notamment sur l'élaboration du protocole de diagnostic et les outils de recueil de données. Lors de l'analyse des données recueillies, douze problématiques sont ressorties. L'appui de l'Ireps à la priorisation puis aux groupes de travail a permis de focaliser l'énergie au développement de trois axes stratégiques :

- Renforcer le pouvoir d'agir des habitant-es sur les questions de santé.
- Redynamiser l'offre de soins et médico-sociale.
- Améliorer le cadre de vie et le vivre ensemble.





52 · HAUTE-MARNE

Accompagner les acteurs haut-marnais des contrats locaux de santé

//APPUI AUX POLITIQUES

Dans la poursuite du déploiement de sa politique de santé, la délégation territoriale de la Haute-Marne de l'ARS Grand Est a signé en 2019 un nouveau CLS avec le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Langres.

L'Ireps Grand Est a été sollicitée pour accompagner une vingtaine d'acteurs de ces territoires - collectivité, associations, structures du social, du médico-social et de l'éducation - dans l'écriture des fiches actions du CLS afin d'élaborer un plan d'actions répondant aux besoins du territoire.

L'accompagnement a porté sur la définition et la formulation des objectifs, le choix et la description des modalités de mise en oeuvre et la définition des indicateurs d'évaluation. Dans le cadre de l'appui à l'élaboration du CLS, l'Ireps a participé aux premières réunions de chaque groupe afin de présenter la méthodologie de projets et l'organisation de l'appui aux porteurs.



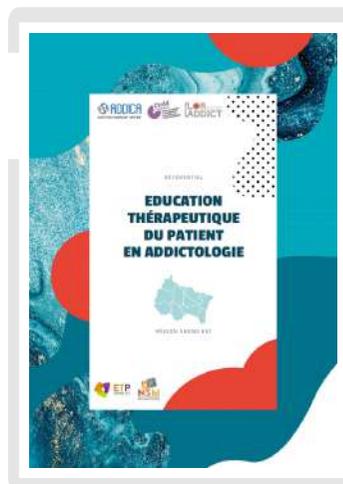
10 · AUBE

Découverte d'outils d'intervention en éducation thérapeutique du patient à Troyes

//DOCUMENTATION

Sur une thématique choisie en concertation avec la délégation territoriale de l'Aube de l'ARS Grand Est, cet atelier de découverte d'outils d'intervention en éducation thérapeutique du patient visait à réunir des intervenants autour de la maladie chronique pour les aider à s'approprier des supports utiles à leurs pratiques. Douze participants étaient présents dont un patient ressource.

Les échanges se sont centrés sur des référentiels d'ETP en cancérologie et en addictologie et un photo-expression en ETP. Le niveau de satisfaction globale était de 3.4/4 et les participants ont particulièrement souligné avoir acquis ou renforcé lors de cet atelier leurs connaissances sur les sources où trouver des outils, l'utilisation d'un outil d'intervention et l'adaptation nécessaire de celui-ci au projet.





55 · MEUSE

L'évaluation d'un site internet de soutien à la parentalité dans la Meuse : Triple P en ligne

//RECHERCHE

L'Ireps Grand Est a été choisie pour accompagner l'implantation en France du programme Triple P sur la période 2018-2020. Cette expérimentation en Meuse, pilotée par l'ARS Grand Est et le Réseau de l'adolescent de Meuse, est basée sur un programme de parentalité positive décliné sur le web. Destiné aux parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans, il a pour principal objectif de soutenir le développement des compétences parentales avec un accompagnement des acteurs locaux.

L'Ireps Grand Est assure l'évaluation qualitative de ce programme, la partie quantitative ayant été confiée à Santé publique France. Une analyse de la perception et de l'acceptabilité de l'outil par les professionnel·les du territoire a été réalisée, ainsi qu'une newsletter visant à informer sur le programme. La poursuite de l'évaluation s'intéressera à la réceptivité du programme auprès des parents.



Pour en savoir plus

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/parentalite>

54 · MEURTHE-ET-MOSELLE

Lecture et analyse des projets proposés en Grand Est : des agents ARS en demande de formation

//APPUI AUX POLITIQUES · FORMATION



Photo : Bongkarn Thanvaki

L'Ireps Grand Est a été sollicitée pour mettre en œuvre deux modules de formation de deux jours sur Nancy à destination des agents des délégations territoriales et du siège de l'ARS Grand Est. Ils ont pu ainsi y aborder l'ensemble des étapes de la méthodologie de projets en promotion de la santé et définir des points de vigilances à la lecture ou à la construction de projet.

Lors de l'évaluation de ces formations, le taux de satisfaction des 20 agents participants était de 3.8/4. La moyenne quant à l'atteinte des objectifs pédagogiques des modules par les participant·es est passée de 3.5 à 7.9/10 entre le début et la fin de la formation. Les nombreux échanges ont mis en évidence le besoin de repères quant aux critères qualité des projets, permettant d'inscrire ces derniers dans une perspective de non-renforcement des inégalités de santé.



57 · MOSELLE

Accompagnement à la rédaction du diagnostic du projet territorial de santé mentale de Moselle

//APPUI AUX POLITIQUES

La délégation territoriale de Moselle de l'ARS Grand Est a sollicité l'Ireps pour rédiger la synthèse des éléments du diagnostic du projet territorial de santé mentale (PTSM) de Moselle, faisant partie de la dernière vague de déploiement des PTSM au niveau du Grand Est. Le rapport a été construit à partir de documents fournis par l'ARS Grand Est, des bases de données en ligne et des comptes-rendus de cinq groupes de travail. A partir de données quantitatives et qualitatives, les problématiques de prise en charge en santé mentale ont été identifiées sur le territoire mosellan, ainsi que les causes de dysfonctionnement. Ce diagnostic reflète la perception des acteurs et permet d'identifier d'éventuels différences avec l'offre existante sur le territoire.

L'Ireps Grand Est a émis des préconisations à l'issue de ce travail, avant l'écriture et la mise en œuvre des fiches actions du PTSM : notamment recueillir des données complémentaires auprès des animateurs des groupes, sur les ressources existantes sur le territoire ou encore croiser les problématiques et pistes d'actions citées avec l'existant et les données objectivées.

88 · VOSGES

Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie : évaluation du dispositif Maia Vosges

//APPUI AUX POLITIQUES

L'Ireps Grand Est a été missionnée par la délégation territoriale des Vosges de l'ARS Grand Est pour réaliser l'évaluation du dispositif Maia 88, méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie. L'enjeu de cette évaluation est de mesurer l'impact de ce dispositif au regard des missions confiées et d'envisager une collaboration dans la perspective de la mise en place du futur Dispositif d'appui à la coordination.

La méthodologie d'évaluation a associé le recueil de données quantitatives et qualitatives, à l'aide d'entretiens individuels et collectifs auprès des pilotes, des questionnaires de cas, des partenaires locaux et départementaux. Un rapport d'évaluation présentera l'analyse des données et les recommandations.



Photo : Andrea Piacquadio



68 · HAUT-RHIN

Entretien motivationnel : une initiation pour les professionnel des champs sanitaire et social sur Mulhouse

//FORMATION



L'entretien motivationnel (W. Miller et S. Rollnick) est plus qu'une technique, c'est un style relationnel, un état d'esprit qui s'oppose au style confrontationnel. Centré sur les processus de motivation intrinsèque de l'individu qui favorisent le changement, l'entretien motivationnel se base sur l'exploration et la résolution de l'ambivalence.

Afin de découvrir et s'approprier les principes et les outils de base de l'entretien motivationnel, une initiation en deux demi-journées a été proposée aux professionnel·les du champ sanitaire et social sur Mulhouse. A travers des vidéos, exercices et mises en pratiques, 14 participant·es de Mulhouse et des territoires environnants ont appris à explorer l'ambivalence pour aider à susciter du discours favorable au changement mais aussi à donner de l'information dans un style motivationnel.

Le niveau de satisfaction globale des participant·es est de 3,3/4. A l'issue de l'initiation, les participant·es se sentent réellement en capacité (moyenne > 7.3 points/10) de choisir et d'utiliser des techniques de l'entretien motivationnel, d'explorer l'ambivalence pour susciter un discours favorable au changement et de donner de l'information dans un style motivationnel. Cette initiation a été proposée sur tous les départements du Grand Est.

67 · BAS-RHIN

Synapse, une synergie des acteurs de la promotion de la santé et de l'environnement en Grand Est pilotée depuis le Bas-Rhin

//PROGRAMME

Afin de contribuer à un des objectifs du Plan régional santé environnement (PRSE) 3, l'Ireps Grand Est et les trois têtes de réseaux d'éducation à l'environnement - Ariena, basée à Sélestat, LoREEN, Graine Champagne-Ardenne - ont initié un projet de mise en réseau des acteurs de la promotion de la santé et de l'éducation à l'environnement dans le but d'améliorer la qualité et la coordination des actions en Grand Est.

Une enquête a été réalisée auprès d'un large public de divers champs professionnels afin de mieux connaître les acteurs de la santé environnementale. Un temps de regroupement avec les acteurs intéressés sera organisé en 2020 pour présenter les résultats de l'enquête et favoriser l'interconnaissance et les collaborations entre ces acteurs.

SYNAPSE

Synergie des Acteurs de la Promotion Santé Environnement

2020

des perspectives de développement...

Le travail de maillage, en proximité, se poursuivra en 2020 en continuant l'harmonisation et la démarche qualité sur tous nos services - appui aux politiques, appui méthodologique, formation, documentation, programmes et coordination, recherche - dans tous les territoires de la région.

Chaque délégation territoriale de l'ARS sera rencontrée à un niveau politique, pour recueillir préoccupations et attentes et développer encore davantage des offres et des appuis adaptés aux besoins locaux. La confiance de l'ARS notamment, du siège et des délégations territoriales, est une priorité pour nous.

En outre, nous maintenons pour 2020 notre capacité de développement de nouvelles offres et de recherche de financements diversifiés, et ce à travers des démarches variées.

Les offres d'appui aux politiques publiques se diversifient et notre implication s'accroît, notamment sur les diagnostics locaux de santé et l'évaluation de dispositifs coordonnés et territoriaux (Maia, plate-forme territoriale d'appui...). Notre implication en 2019 et 2020 dans le Plan pauvreté avec les Conseils départementaux et les soutiens financiers des conférences des financeurs prévus pour 2020 en témoignent également.

Une reprise du travail avec l'Éducation nationale est en perspective à travers un accompagnement des établissements scolaires dans des démarches de diagnostics action, en concertation entre ARS et Rectorat.

De nouvelles offres construites en 2019 vont se déployer : une démarche d'appui aux missions locales en coordination avec leur Union régionale, un appui aux établissements agricoles (sous la coordination de l'ARS et de la Draaf Grand Est) ou encore l'accompagnement à l'amélioration de la qualité des projets en promotion de la santé (avec les DT de l'ARS et les pilotes Praps).

En avril 2019, la région Grand Est a été choisie par le Ministère de la santé pour mener une expérimentation visant à améliorer les pratiques des professionnels et des établissements de santé afin d'améliorer la couverture vaccinale contre le papillomavirus humain (HPV). Nous nous mobilisons à la demande de l'ARS sur la sensibilisation et la formation des professionnels de santé à l'entretien motivationnel.

Enfin, le travail sur notre base documentaire régionale, en cours depuis la fusion, aboutira dans les semaines à venir à la mise en ligne du fonds documentaire des centres de ressources de l'Ireps Grand Est, accessibles à tous les professionnels, élus et bénévoles des territoires.

... et un engagement toujours plus fort pour la réduction des inégalités de santé.

Enfin, si la crise sanitaire liée au Covid-19 est un événement qui n'a pas impacté l'activité en 2019, il nous semble important de l'évoquer ici, au moment de la rédaction de notre rapport.

Cette crise, au delà d'une gestion interne de notre structure qui se trouve bouleversée, comme tout autre secteur, réinterroge aussi notre politique associative et notre rôle, comme le souligne l'Ireps Auvergne-Rhône-Alpes dans une publication Éclairage du 30 mars 2020 : *“Cette crise révèle (...) les inégalités sociales qui traversent notre société, ainsi que les difficultés croissantes rencontrées et dénoncées par les professionnels de plusieurs champs : hôpitaux, aide sociale à l'enfance, lutte contre la pauvreté et prisons, notamment. Au-delà du constat, il s'agit de mener une réflexion sur des pistes d'actions collectives à soutenir ou engager pour la Promotion de la santé”*.



Cette crise pose plus fortement que jamais les enjeux des inégalités, scolaires, territoriales et sociales, les problématiques liées aux personnes vulnérables, de santé mentale, de logement, d'insertion et d'emploi, de santé au travail, de parentalité, de violences familiales et conjugales, d'accompagnement des personnes âgées...

Dans ce contexte, au-delà des mesures des pouvoirs publics, les mouvements associatifs et citoyens se sont organisés et de nombreuses initiatives ont été prises pour relier les groupes locaux - physiques et numériques - et permettre aux citoyens d'auto-organiser la solidarité. L'Ireps Auvergne-Rhône-Alpes souligne également que *“les acteurs de la promotion de la santé ont plus que jamais un rôle à jouer pour renforcer le pouvoir d'agir et l'accès des populations aux processus politiques aboutissant à des décisions qui affectent leurs conditions de vie et leur santé. Il s'agit également de renforcer aussi le développement de la participation citoyenne en santé”*.

La Fnes dans sa tribune de mai 2020 liée à la crise actuelle rappelle que *“les moyens de réduire le gradient social de santé sont connus : le développement de la capacité d'agir (connaissances, attitudes, aptitudes, motivation) des personnes et des groupes, le renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité en amenant les acteurs communautaires (élus, professionnels, décideurs institutionnels et habitants) à porter des initiatives collectives, l'amélioration des conditions de vie et de travail et l'optimisation de l'accès aux biens et services essentiels (éducation, alimentation, logement, aide sociale, soins, etc)”*.

Au-delà de la réponse à l'urgence, cette crise devra nous permettre en Grand Est, dans un temps plus long, de réaffirmer l'ancrage politique de la promotion de la santé. Le projet fédératif de la Fnes en cours de réécriture nous oriente également dans ce sens, et resitue la promotion de la santé non simplement comme une approche de méthodes et de démarches, mais comme un projet de société fondé sur la justice sociale et porteur de valeurs humanistes et solidaires. Ainsi, dans sa tribune, la Fnes rappelle que *"d'une manière générale, les politiques visant à atténuer les effets de la stratification sociale sur la santé (justice fiscale, lutte contre les inégalités scolaires...), les politiques visant à réduire l'exposition des populations vulnérables à des conditions de vie délétères (amélioration de l'habitat et du cadre de vie, urbanisme favorable à la santé...), les politiques visant à réduire la vulnérabilité des groupes défavorisés (accompagnement psychologique et social, soutien à la parentalité...) et les politiques réduisant les conséquences sociales et économiques de la maladie (accès aux soins primaires, complémentaires santé...) créent un contexte général soutenant et renforcent la capacité de la population à amortir le choc de la pandémie"*.

Cet enjeu de lutte contre les inégalités de santé avait d'ailleurs fait affirmer à l'Organisation mondiale de la santé, dans la déclaration d'Adélaïde (2010) *"la nécessité d'un nouveau contrat social entre tous les secteurs pour promouvoir le développement humain, le développement durable et l'équité, et améliorer les résultats sur le plan sanitaire. Cela exige une nouvelle forme de gouvernance dans laquelle il existe un leadership partagé au sein des gouvernements, englobant l'ensemble des secteurs et des niveaux gouvernementaux"*.



C'est cet enjeu crucial d'équité qui est porté dans notre projet associatif de promotion de la santé, dans nos missions d'accompagnement des politiques et des autres acteurs du territoire, dans notre objectif de lutte contre les inégalités. Ceci prend notamment tout son sens au regard de la crise que nous traversons.



Un contact en région

contact@ireps-grandest.fr

03 83 47 83 10



Site de Charleville-Mézières

23 bis rue des Sources
08000 Charleville-Mézières
03 26 64 68 75

Site de Troyes

15 avenue d'Echenilly
10120 Saint-André-les-Vergers
03 26 64 68 75

Site de Châlons-en-Champagne

Complexe Gérard Philippe
19 avenue du Général Sarrail
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 64 68 75

Site de Chaumont

Centre Agora
13 avenue des États-Unis
52000 Chaumont
03 26 64 68 75

Site de Nancy

1 rue de la Forêt
54520 Laxou
03 83 47 83 10

Site de Metz

27 place Saint Thiébault
57000 Metz
03 83 47 83 10

Site de Strasbourg

1 place de l'Hôpital BP426
67091 Strasbourg
03 88 11 52 41

Site de Mulhouse

8 avenue Schuman
68100 Mulhouse
03 88 11 52 41